

DECISION SUR LE NOUVEAU DRAPEAU DE L'UNION AFRICAINE
Doc. Assembly/AU/10(XIII)

La Conférence,

1. **PREND NOTE** du rapport de la Commission sur le nouveau drapeau de l'Union africaine ;
2. **FELICITE** le Groupe d'experts qui a conduit le processus de sélection, ainsi que les participants au concours ;
3. **DECIDE** d'adopter la proposition **N°3B** pour le nouveau drapeau de l'Union africaine présentée par Ato Yadessa Zewge Bojia d'Ethiopie, qu'elle **FELICITE** chaleureusement et **DECIDE EGALEMENT** de lui attribuer le prix en espèces de 10.000 \$EU ;
4. **DEMANDE** à la Commission de prendre toutes les mesures nécessaires pour reproduire le nouveau drapeau, avec toutes les îles représentées, le distribuer et le faire connaître dans tous les Etats membres, les pays partenaires et les autres régions du monde ;
5. **DEMANDE EN OUTRE** à la Commission de prendre toutes les mesures nécessaires pour enregistrer le nouveau drapeau auprès des institutions des droits de propriété intellectuelle et **ORDONNE** que les incidences financières des activités susmentionnées soient couvertes par les arriérés de contributions ;
6. **DECIDE ENFIN** que le nouveau drapeau sera lancé officiellement au cours de la prochaine session ordinaire de la Conférence, prévue en janvier/février 2010.

2009

Decision on the New African Union Flag Doc/ Assembly/Au/10(Xii)

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/1140>

Downloaded from African Union Common Repository